

maire de Toronto, ou le magnat des pétroles de Calgary? Qu'ont-ils à dire aux pêcheurs et aux chômeurs du Canada? Ils ne se donnent même pas la peine d'écouter de temps à autre ceux de leurs collègues qui défendent l'industrie de la pêche au Canada; les pêcheurs de ma région ont de la peine à le comprendre. Cette façon de faire est la spécialité des députés d'en face. Au lieu de nous laisser à discuter ce bill, il vaudrait mieux que le ministre nous déclare comment il compte déterminer les renseignements dont il aura besoin pour mener à bien la vaste tâche qui lui est confiée, en précisant s'il lui semble nécessaire de nommer un sous-ministre des Pêches. Une telle déclaration serait loin d'être déplacée dans ce débat.

Mon argument a été défendu mieux que je ne saurais le faire par un M. R. F. Tomlinson, président du colloque de la Commission de l'union géographique internationale sur le rassemblement et le traitement des données géographiques qui s'est récemment tenu à Ottawa; dans son discours d'ouverture, M. Tomlinson a fait une observation très pertinente au sujet de l'utilisation rationnelle de l'information.

Le domaine de l'environnement est immense; il y aura trop de renseignements disponibles sur le milieu, même si l'on utilise les moyens actuels pour recueillir les données dans les dix prochaines années, sans parler des 100 prochaines années, pour qu'ils puissent être traités efficacement et économiquement. Alors, il faut choisir soigneusement les données qui serviront de base à la prise de décisions. Pour cette raison, les données requises doivent être choisies par les organismes qui auront à les utiliser, et non pas comme maintenant, par les organismes chargés de les recueillir.

C'est ce que j'essaie de faire comprendre au ministre, et si le ministre veut conserver sa crédibilité, j'espère qu'il acceptera cette proposition. J'espère que ce sera lui qui déterminera ses exigences en matière de renseignements, au lieu de se laisser influencer par les conseils des organismes de rassemblement des données qui établiront ses programmes sur la foi de renseignements fournis par d'autres organismes.

Une voix: Comme Information Canada.

M. Forrestall: En effet, et d'autres. Je ne dis pas que leurs renseignements n'ont aucune valeur ou ne sont pas pertinents. Toutefois, à moins que le ministre ne consulte des spécialistes professionnels et ne détermine ses propres exigences—comme la désignation d'un sous-ministre des Pêches—alors je ne crois pas...

M. le président: A l'ordre. Je dois interrompre le député pour l'informer que son temps de parole est expiré.

M. Lundrigan: Monsieur le président, je voudrais poser au ministre une ou deux questions simples avant qu'il accepte l'amendement. Le ministre a-t-il consulté les provinces en ce qui concerne l'élimination du ministère des Pêches, et voudrait-il donner au comité une idée de la réponse qu'il a reçue?

L'hon. M. Davis: La réponse est effectivement non, monsieur le président. J'ai décrit notre programme et notre nouveau ministère aux ministres provinciaux qui s'intéressent le plus aux pêches, aux forêts, à la faune, à la pollution des eaux et de l'air. Je ne leur ai pas demandé leur avis, et ils ne m'ont pas demandé le mien pour la réorganisation de leurs ministères. Plusieurs de ces ministres apportent des changements semblables à ceux que nous proposons.

[M. Forrestall.]

M. Lundrigan: Quelqu'une des dix provinces a-t-elle fait connaître au ministre sa réaction à la réduction du rôle de notre ministère des Pêches?

L'hon. M. Davis: Je crois avoir répondu à cette question, monsieur le président. Je leur ai exposé nos projets, et je n'ai reçu aucun commentaire défavorable.

M. Lundrigan: Monsieur le président, j'ai d'abord demandé au ministre s'il avait eu des consultations avec les provinces. Je lui ai ensuite demandé si les provinces avaient fait des recommandations. Je puis difficilement croire que la réponse à ma première question est celle que j'ai cru entendre, savoir qu'il n'y a eu aucune consultation même si le programme a été expliqué aux provinces. Le ministre n'a-t-il pas eu des discussions de quelque sorte pour aplanir certaines des difficultés de consultation et de planification qui se posent avec les ministères provinciaux des pêches dans leurs relations futures avec la direction encore inexistante du nouveau ministère qui sera chargé des pêches? Des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse continueront d'avoir leur propre ministère des Pêches. Je voudrais donc savoir si le ministre a arrêté avec les provinces la formule des discussions fédérales-provinciales.

• (9.00 p.m.)

L'hon. M. Davis: Monsieur le président, nous nous sommes entretenus de programmes et de politiques d'ordre général. En outre, nous avons eu des discussions, surtout aux réunions du conseil des ministres des ressources, sur l'organisation des divers secteurs de responsabilités. Par ailleurs, les provinces ne demandent pas à Ottawa d'organiser leurs affaires, pas plus que nous ne sollicitons leurs conseils sur l'organisation des nôtres.

M. Lundrigan: Peut-être pourrais-je poursuivre dans la même veine, monsieur le président. Lorsque nous aurons des entretiens internationaux ou bilatéraux, tels ceux que nous avons eus avec l'URSS, et avec d'autres pays; lorsque nous aurons des discussions sur le droit maritime et, espérons-nous, lors de la conférence internationale sur les ressources maritimes qui aura lieu un jour, qui représentera le ministère des Pêches?

L'hon. M. Davis: C'est difficile à dire, mais nous nous ferons représenter par les personnes les plus compétentes que nous pourrions trouver, qu'elles soient de la fonction publique ou qu'il faille les commissionner.

M. Lundrigan: J'espère que le ministre n'enverra pas le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et je suis certain que la Chambre pense de même. A la suite du débat que nous avons eu aujourd'hui, le ministre indiquerait-il s'il conviendrait, en acceptant l'amendement du député de South Shore, de nommer comme sous-ministre une personne très compétente en matière de ressources maritimes et de pêches, quelqu'un qui aurait les connaissances techniques de M. Needler? Cet homme jouissait d'une réputation internationale exceptionnelle. Il faudrait un